



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la citoyenneté, de l'immigration
et de l'intégration**

Bureau des élections, des réglementations, des associations et des missions de proximité-titres
Sections élections politiques et professionnelles
04 76 60 32 86
pref-bvd@isere.gouv.fr

CERTIFICAT DE RÉSIDENCE

MODÈLE A

Prévu par les articles 3 et 4 de la convention du 16 novembre 1995
relative au service militaire des double-nationaux

LE PRÉFET DE L'ISÈRE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Certifie que le nommé :

Nom :

Prénom :

né le : à

Fils de :

et de :

ayant eu sa résidence permanente :

- A dix-huit ans, à :
- Au moment de sa naturalisation, à :

est tenu d'effectuer ses obligations militaires en à moins qu'il ne déclare, avant
d'avoir atteint l'âge de 19 ans, conformément à l'article 3, paragraphe 2 et 4 de la convention,
vouloir accomplir ses obligations militaires dans l'autre Etat.

Il a été inscrit sur les listes de recensement en vue de son appel ultérieur sous les drapeaux.

A Grenoble, le

Le Préfet,